

Bilan simplifié de la section MOSELLE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	5063	4698	365	470	Fonds syndicaux	23200	23200
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	5063	4698	365	470	report à nouveau	-19020	-19039
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1575	19
					Total(1)	2605	4180
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	2241		2241	3710	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	7304	4698	2605	4180	total(1+2+3+4+5)	2605	4180

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	18796	19120	Produits d'exploitation(1)	17207	19122
achats	1092	1072	Cotisations	15190	8325
autres charges externes	1542	1356	Subventions	800	9111
autres services extérieurs	7280	9256	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1217	1685
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	8776	7331			
Dotations aux amortissements et provisions	105	105			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	14	17
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)	0	0	Contribution de financement report des ressources non utilisées des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	18796	19120	total(1+2+3+4)	17221	19139
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1575	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Moselle Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2605 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 1575 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait génératrice de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↴

Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 salariés dont :
- 1 employé : responsable courrier
- 2 cadres : secrétaire départementale, trésorier départemental.

Bilan des ressources de la section MOSELLE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	15 190,03 €
Reversement de cotisations.....	7 863,19 €
Subventions reçues.....	800,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	14,07 €
Total des ressources.....	8 140,91 €